



BNP PARIBAS



# BDDF Opérations

CSE GPAC EN BREF...

Plénière de Février 2020

## #AU MENU DE CETTE PLÉNIÈRE...

CONSULTATIONS DES ÉLU(E)S

- ➔ Avis sur la création d'un domaine à l'APAC Changes et Devises :
- ➔ Avis sur le transfert d'activité FLUX de l'APAC Télématique Nancy :
- ➔ Avis sur le transfert de l'équipe PACP Marseille : sur la création d'un domaine à l'APAC Changes et Devises :
- ➔ Avis sur la présentation du budget prévisionnel 2020 du CSEE :

La CFDT vote **POUR**

La CFDT vote **CONTRE**

La CFDT vote **POUR**

La CFDT vote **CONTRE**

## INFORMATION DE VOS ÉLU(E)S

Ce mois-ci, **pas de nouveaux dossiers** soumis à la consultation des élu(e)s **mais un sujet brûlant** qui va impacter nos collègues du Réseau BDDF et qui sera certainement à l'ordre du jour dans quelques temps pour BDDF Opérations.

[Vous trouverez ci-dessous notre déclaration qui a été lue au début du CSEE mardi 25 février 2020 :](#)

« Les élus Cfdt s'interrogent, vous interroger :

Le réseau de BDDF est-il, pour l'entreprise, une source inépuisable d'économies ? Après avoir entièrement refondu le système des commissions dès 2015 le réseau retient à nouveau toute l'attention.

Ce n'est plus un secret, **à la fin du mois de Février, l'Entreprise devrait présenter au Comité Social & Economique Central, son projet d'adaptation des horaires des agences bancaires et plateformes clientèle.**

Cette réforme plane au-dessus des têtes des salariés en relation clientèle depuis des années.

**Maintenant c'est le passage à l'acte.**

Malheureusement, nous ne sommes presque pas étonnés, tant depuis son arrivée chez BNP Paribas, la Responsable BDDF fait part de sa volonté de mettre « les conseillers en face des clients ».

Selon elle, **les agences ne sont pas ouvertes assez tard le soir, trop souvent fermées entre midi et deux, les conseillers ne seraient pas assez présents parce qu'ils auraient trop de congés légaux**, sont autant de messages murmurés, plus ou moins subtilement, à l'oreille des salariés depuis des mois, des années. Ces messages susurrés sont vecteurs de stress pour nos collègues, altèrent leur confiance et contribuent à la perte de sens au travail.

Si l'entreprise devra prouver l'efficacité commerciale réelle de son projet, les représentants CFDT vous interpellent d'ors et déjà sur les conséquences de ces modifications concernant l'équilibre des temps de vie professionnels et personnels.

Des négociations sur la Qualité de Vie au Travail ont été ouvertes en 2019, prises à bras le corps et avec sérieux par les négociateurs CFDT, et le 13 Janvier 2020 s'est tenue une 3<sup>e</sup> séance de négociation.

**Au regard du projet que l'entreprise va porter dans quelques jours visant à modifier et étendre les horaires des agences et plateformes**, il nous semble que ces négociations QVT perdent tout leur sens.

**D'autant qu'il pourrait y avoir un impact sur le nombre de jours de RTT et l'avenir des conventions de forfait.**

**Ainsi, pour la CFDT, ce projet pour le réseau de BDDF sonne la fin de ces négociations.**

**BNP Paribas, a-t-elle réellement à cœur le bien-être de ses salariés lorsqu'elle vient bousculer tous leurs schémas de vie ?**

**Où bien l'affichage régulier dans les différents médias n'est-il que du marketing social ?**

A ces salariés, impliqués toujours plus chaque jour pour satisfaire leurs clients et répondre aux exigences de production, et à qui l'on dit que ce n'est encore pas assez.

**Qu'en sera-t-il demain pour les salariés des GPAC ?**

**Subiront-ils eux aussi le même châtiement ?**

Vous leur devez des réponses.

Soyez certains que la CFDT se tiendra à leurs côtés.»

### Vos représentants :

### Représentants Syndicaux :

Stéphane MATA-JULIEN  
Audrey GALLAND

### Les élus :

Véronique COUDEREAU  
Didier DARNIS  
Tiphaine GUEGUEN  
Philippe GUISLAIN  
Laetitia GUYOT  
Véronique LAGROST  
Pauline LEPRINCE  
Pascal LECOMTE  
Patrick LOURS  
Anne-Priscille MAMET  
Gilles MÉNARD  
Rémy MEYNARD  
Alice NAOURI  
Alexandre PERRET  
Phonesavanh PIERRAT  
Stéphane PRANDI  
Kim Loan ROUABEHIA  
Virginia SAIDANI  
Sophie TRANNOY  
Jean Louis VENIAT

### Contact @ :

PARIS IRP CFDT CE GPAC

## Vos représentants :

### Représentants Syndicaux :

Stéphane MATA-JULIEN  
Audrey GALLAND

### Les élus :

Véronique COUDEREAU  
Didier DARNIS  
Tiphaine GUEGUEN  
Philippe GUISLAIN  
Laetitia GUYOT  
Véronique LAGROST  
Pauline LEPRINCE  
Pascal LECOMTE  
Patrick LOURS  
Anne-Priscille MAMET  
Gilles MÉNARD  
Rémy MEYNARD  
Alice NAOURI  
Alexandre PERRET  
Phonesavanh PIERRAT  
Stéphane PRANDI  
Kim Loan ROUABEHIA  
Virginia SAIDANI  
Sophie TRANNOY  
Jean Louis VENIAT

# # En vrac

## Télétravail

Après d'âpres négociations... la CFDT a signé l'accord sur le télétravail régulier et/ou occasionnel pour la période 2020-2023.

Le télétravail est maintenant ouvert chez BDDF mais uniquement sur certains métiers et pour une période d'expérimentation de 12 mois.

**BDDF Opérations ne fait pas partie de ce dispositif** mais la CFDT continue le combat pour que cela soit aussi étendu à notre périmètre.

Cliquez [ici](#) et aussi [ici](#) pour lire nos publications



## Primes d'ancienneté (20 ou 30 ans)

Si vous avez le bon nombre d'années avant le 01/01/2022, pensez à faire votre demande car le dispositif existant se termine fin 2022... et il est devenu dégressif...

Cliquez [ici](#) pour lire le mode d'emploi et [ici](#) pour lire les échéances et les barèmes actualisés

## Le CPF (Compte Personnel de Formation)

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'attendez pas pour comptabiliser vos heures de DIF sur votre CPF car passé le 31 décembre 2020... il sera trop tard. Futurs retraité(e)s pensez à les utiliser avant votre départ... sinon elles seront définitivement perdues.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus

## Pendant ce temps... à la concurrence :

### Banquier entrepreneur : un « tsunami dans le monde bancaire » !

Selon un article paru dans OUEST France du 18 février 2020

Dès fin mai 2020 en Bretagne et dans les Pays de la Loire, le groupe BPCE (Banque Populaire et Caisse d'Épargne) va lancer l'expérimentation de « conseillers indépendants locaux ».

Ce groupe BPCE a présenté le 30 janvier dernier, en Comité Social et Economique, son projet « Banquier & Entrepreneur ».

La Caisse d'Épargne et la Banque Populaire sont en train d'imaginer un nouveau mode de conseil bancaire.

Mandataire exclusif de la Caisse d'Épargne, le conseiller nommé « conseiller indépendant local » ne serait plus salarié de sa banque mais à son compte.

Il ferait partie d'un réseau de conseillers indépendants qui continueraient à conseiller leurs clients sans avoir les charges salariales à supporter.

Le conseiller percevrait une rémunération selon sa production et sur des commissions.

Ce conseiller s'organiserait librement et aucun lien de subordination n'existerait entre la banque et lui.

Le mandataire ne serait pas auto entrepreneur mais à la tête d'une SAS, société anonyme par actions simplifiée.

Pour vendre les produits de la banque, le conseiller devra avoir au moins trois agréments et avoir une expérience de deux ans comme cadre dans une banque ou chez un assureur.

Pour le groupe, ce projet pourrait renforcer leur présence en zone rurale et pourrait leur permettre de conserver notre empreinte territoriale.

Ce nouveau type de banquiers pose beaucoup de questions.

Quelle sera l'influence de ce mode de rémunération à la commission sur la qualité du conseil prodigué ? Les données des clients seront-elles préservées ? Quelles conséquences sociales ?

Des points sur lesquels la CFDT du groupe BPCE se dit très vigilante.

Le syndicat attend le rapport d'un cabinet d'experts qui doit donner plus d'informations sur ce projet.



### Contact @ :

[PARIS IRP CFDT CE GPAC](#)



Cfdt

BANQUES  
ET ASSURANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



Une CFDT plus proche, plus attractive et plus efficace

**Vous pouvez d'ores et déjà réagir  
sur [PARIS IRP CFDT CE GPAC](#)**